

Commune de Heiltz-le-Maurupt

Plan Local d'Urbanisme



Liste des Servitudes d'Utilité Publique

«Vu pour être annexé à la délibération du 17/12/2009
arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme
mis en révision.»

Fait à Heiltz-le-Maurupt,
Le Maire,

ARRÊTÉ LE : 17/12/2009
APPROUVÉ LE :

Etude réalisée par :



environnement Conseil
Urbanisme Environnement Communication

agence Nord
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. 03 27 97 36 39

agence Est (siège social)
Pépinière Technologique du Mont-Bernard
Rue Dom Pérignon
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Buisson
251 rue Clément Ader - Bât. B
27000 Evreux
Tél. 02 32 32 53 28

**Groupe
auddicé**



SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune : HEILTZ le MAURUPT

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
A 1	Bois et Forêts - Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier	Forêt communale d'Heiltz le Maurupt (périmètres des 500m)	Art. L 151.1 à L 151.6, L 342.2, R 151.1, R 151.3 à R 151.5 et L 311.1 du Code Forestier	O.N.F. Bourgogne- Champagne-Ardenne Agence Interdépartementale Aube-Marne Service Travaux 10 rue Pasteur BP 22 51470 SAINT-MEMMIE

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
AC 1	Monuments historiques - Servitudes de protection des monuments historiques - classé	Servitude de protection autour de l'Eglise Saint Maurice Effets principaux : - Travaux sur l'édifice où les immeubles adossés sont soumis à autorisation. - Travaux sur les immeubles situés dans un périmètre de 500 m autour de l'édifice (à partir du bord extérieur du monument) soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.	Lois et Décrets en vigueur Classée Monument Historique le 4 décembre 1915.	Service Départemental de l'Architecture 2 rue du Cardinal de Lorraine 51081 REIMS cédex Direction Régionale des Affaires Culturelles 3 Faubourg St Antoine 51037 CHALONS cédex

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
EL 3	Navigation intérieure - Servitudes de halage et de marchepied	Servitude imposée sur chaque rive de l'Ormain. Effets principaux : Servitude marchepied de 3,25 m sur les deux rives et interdiction de planter ou de se clore.	Application de l'article L.2131-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques	Service Navigation du Nord Est - Subdivision de Bar le Duc & Void 1 rue de l'Ormicée - BP 523 - 55012 BAR le DUC cedex

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
EL 7	Circulation routière - Servitudes d'alignement <i>(non reportées sur le plan faute de pouvoir disposer de plans cadastraux)</i>	Servitude attachée à l'alignement des routes nationales, départementales ou communales. Effets principaux : Servitude non confortandi sur les immeubles bâtis frappés d'alignement. Servitudes non aedificandi sur les immeubles non bâtis. routes départementales : RD 14 et 14^E – RD 61	Edit du 16.12.1607, confirmé par arrêté du Conseil du Roi du 27.02.1765. Loi du 16.09.1805. Décret 62.1245 du 20.10.1962 (RN). Décret du 25.10.1938 modifié par décret 61.231 du 06.03.1961 (CD). Décret 62.262 du 14.03.1964 modifié (voies communales). Plans approuvés le : 29 décembre 1922	Circonscription des infrastructures et du Patrimoine Sud Est – 25 Bd Carnot – BP 418 51308 VITRY le FRANCOIS cedex

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
I 4	Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Servitude d'ancrage, d'appui, de passage et d'élégage d'arbres relatives aux ouvrages électriques. Profitant au réseau d'alimentation publique HTA et B Ligne électrique 225 kV la CHAUSSEE - REVIGNY -	Lois, décrets et arrêtés en vigueur dont Art. 12 modifié de la loi du 15.06.1906 Art. 35 de la loi du 08.04.1946 Art. 299 de la loi du 13.07.1925 Décret 65-48 du 08.01.1965 Décret du 11 juin 1970 (titre II) Circulaire 70-21 du 21.12.1970 Arrêté interministériel du 17.05.2001.	DRIRE Champagne Ardenne - 2 rue Grenet Tellier 51038 Châlons en Champagne Cedex RTE EDF Transport 62 rue Louis Delos 59709 MARCQ en BAROEUL Cedex

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
PT 2	Télécommunications - Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	Zones spéciales de dégagement de la liaison hertzienne Zone secondaire de dégagement du F.H. Vanault les Dames – Sermaize les Bains Zone secondaire de dégagement de la station de Sermaize les Bains sur la L.H. Sermaize les Bains – Vitry le François centres radio-électriques.	Art. L 54 à L 56 du Code des Postes et Télécommunications. Servitudes instituées par : Décret du 16 août 1989 Décret du 16 novembre 1987	France Télécom/URRCA 101 rue de Louvois BP 2830 51058 REIMS Cédex

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
PT 3	Télécommunications - Servitudes relatives aux réseaux de télécommunications	1) Réseau urbain local Effets principaux : Appui et passage en terrains privés et établissement de supports. 2) Au réseau interurbain Présence des câbles Effets principaux : La présence du câble entraîne en terrains privés une servitude non aedificandi de 3 m à raison de 1,50 m de part et d'autre de l'axe. Sur domaine public tous travaux doivent faire l'objet d'une demande de renseignement au Centre de Câbles des T.R.N. 3) Au réseau national Présence des câbles souterrains	Conventions amiables et arrêtés préfectoraux pris en vertu des art. L 46 à L 53 et D 407 à D 413 du Code des Postes et Télécommunications. Conventions amiables et arrêtés préfectoraux pris en vertu des art. L 46 à L 53 et D 407 à D 413 du Code des Postes et Télécommunications. Conventions amiables et arrêtés préfectoraux pris en vertu des art. L 46 à L 53 et D 407 à D 413 du Code des Postes et Télécommunications.	Direction Régionale de France Télécom Unité Régionale de Réseaux Champagne-Ardenne 101 rue de Louvois B.P. 2830 51058 REIMS cédex Direction Opérationnelle des Télécommunications du réseau national de Metz Division Programmation 150 avenue Malraux BP 9010 57037 METZ CEDEX 01

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
PT 3 (fin)		Effets principaux : La présence du câble entraîne en terrains privés une servitude non aedificandi de 3 m à raison de 1,50 m de part et d'autre de l'axe. Sur domaine public tous travaux doivent faire l'objet d'une demande de renseignement au Centre de Câbles des T.R.N.		Centre des Câbles des T.R.N. de Reims 1 allée P. Halary Z.I. Nord-Est 51084 REIMS CEDEX

CODE	DENOMINATION	DESCRIPTION	ACTE D'INSTITUTION	SERVICE RESPONSABLE
T 7	Relations aériennes - Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (<i>couvre l'ensemble du territoire communal</i>)	Servitude attachée à la protection de la circulation aérienne. Effets principaux : Autorisation des ministres chargés de l'aviation civile et des armées pour les installations de grande hauteur - 50 m hors agglomération - 100 m en agglomération	Code de l'Aviation Civile : Art. R 244- 1, D 244-1 à D 244-4. Arrêté interministériel du 25 Juillet 1990.	Direction de l'Aviation Civile Nord-Est Délégation Territoriale Lorraine Champagne Ardenne -Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine B.P. 16 57420 GOIN Région Aérienne Nord- Est (R.A.N.E.) Section Environnement Aéronautique - VELIZY 78129 VILLACOUBLAY-AIR